

PRÉPARER L'AVENIR DU MAINTIEN DE LA PAIX EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



RECOGNIZE. PREVENT. PROTECT. AMEND.

OCTOBRE 2019

T +1 202 558 6958

E info@civiliansinconflict.org
civiliansinconflict.org

PHOTO DE COUVERTURE: Une délégation de la MONUSCO s'apprête à monter à bord d'un hélicoptère de l'ONU après une mission en Sud-Kivu : les membres de la MONUSCO chargés des sections DDR et de la Protection de l'Enfant ont engagé le dialogue avec des acteurs armés non étatiques dans l'optique que ces derniers cessent d'utiliser des enfants soldats.

MONUSCO Photo/Jacob de Lange

Center for Civilians in Conflict (CIVIC) travaille à l'amélioration de la protection des civils touchés par les conflits à travers le monde. En collaboration avec des acteurs armés et les civils au cœur des conflits, nous élaborons et mettons en œuvre des solutions pour prévenir, atténuer et répondre aux préjudices civils. Nous faisons entendre la voix des civils à ceux qui prennent les décisions qui affectent leur vie.

La vision qu'embrace CIVIC est celle d'un avenir où les parties impliquées dans les conflits reconnaissent la dignité et les droits des civils, préviennent les dommages, protègent les civils en proie aux conflits et réparent les préjudices. C'est dans cette optique que nous évaluons les causes des préjudices portés aux civils dans certains conflits, élaborons des solutions créatives pour réparer ces préjudices, et collaborons avec les civils, les gouvernements, les militaires et les institutions internationales et régionales pour mettre ces solutions en œuvre.

À court terme, nous mesurons notre réussite par l'adoption de nouvelles politiques et pratiques visant l'amélioration du bien-être des civils touchés par les conflits. À long terme, notre objectif est de bâtir un nouvel état d'esprit mondial autour de solides capacités de protection des civils et de réponse aux préjudices.

REMERCIEMENTS

Lauren Spink, Chercheur principal sur le maintien de la paix à CIVIC, est l'auteur de ce dossier politique. Les recherches menées pour ce dossier ont été principalement dirigées par Lauren Spink, avec l'appui de Jean Claude Buuma Mishiki, consultant en recherche. Le dossier a été examiné par Alison Giffen, Directrice du programme de maintien de la paix, et Shannon Green, Directrice principale des programmes. Par ailleurs, plusieurs responsables du maintien de la paix et acteurs humanitaires ont fourni de précieuses informations pour l'ébauche du dossier. Traduit de l'anglais par Marie Cornibé. Daniel Levine-Spound, Chercheur sur le maintien de la paix, et Dixon Quenensse, Manager du programme de maintien de la paix, ont assuré la révision et John Rebaud la conception.

CIVIC est profondément reconnaissant envers les nombreux civils, dirigeants de la société civile, acteurs humanitaires et Casques bleus qui ont partagé leur temps et leurs perspectives avec nous dans le cadre de la recherche de ce dossier.

Nous souhaitons également remercier le Département de la Stabilisation et de l'Aide Humanitaire du Ministère des Affaires Étrangères du Royaume des Pays-Bas pour son soutien au Programme de Maintien de la Paix de CIVIC et pour avoir rendu possibles cette recherche et ce dossier.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iii
I. Présentation	2
Recommandations	3
II. Évolution récente de la situation politique et des conflits : opportunités et menaces	4
III. Une MONUSCO de moins en moins présente	7
IV. Planification d'une sortie pour la MONUSCO	10
V. Conclusion	14
Notes de fin	16

I. PRÉSENTATION

Cela fait 20 ans que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (MONUSCO), et son prédécesseur la MONUC, sont déployées dans le pays. Au cours des dernières années, la MONUSCO a subi des pressions de plus en plus fortes pour élaborer un plan de retrait progressif et une stratégie de sortie de la République démocratique du Congo (RDC). En effet, le mandat de la MONUSCO de mars 2019 demandait au Secrétaire général de l'ONU de fournir au Conseil de sécurité de l'ONU « un examen stratégique indépendant pour évaluer les défis continus à la paix et à la sécurité en RDC, et élaborant une stratégie de sortie progressive et exhaustive... »¹. Anticiper l'élaboration d'une stratégie de sortie peut être utile aux missions de maintien de la paix dans la mesure où cette approche requiert l'identification des conditions de réussite, mais aussi l'élaboration de plans de travail et de stratégies qui concourent vers le résultat souhaité. Ici, l'examen stratégique représente une opportunité d'analyse et de réflexion susceptible de renforcer la planification de la MONUSCO. Néanmoins, la chronologie des activités de la MONUSCO et sa présence en RDC devraient reposer sur l'analyse de l'environnement du conflit, afin de s'assurer que la réduction de la MONUSCO et son éventuel retrait de la RDC ne soient pas prématurés, ne mettent pas en danger les civils et ne compromettent pas la paix et la sécurité régionales.

Les analyses fournies dans ce rapport politique visent à alimenter les discussions sur l'avenir de la MONUSCO. Dans un premier temps, nous retraçons les développements récents du conflit et soulignons les opportunités qui auront un impact sur les menaces à la protection et sur les opérations de la MONUSCO. Dans un second temps, nous abordons les fluctuations dans le budget de la MONUSCO, sa présence et sa mobilité au cours des dernières années. Ce dossier met en évidence les défis à relever depuis la tentative de la MONUSCO de réduire sa présence sur le terrain et de conduire de plus en plus d'opérations mobiles. Nous pouvons tirer les leçons du passé pour élaborer un calendrier des fermetures de bases et du retrait de la mission. Enfin, ce dossier politique traite plusieurs questions clés auxquelles les États membres, la MONUSCO et le gouvernement de la RDC devront répondre conjointement avec les humanitaires et les acteurs du développement pour faciliter le départ de la mission.

Depuis quelques années, les États membres ont réduit le financement des missions de maintien de la paix et ont contraints ces dernières à utiliser leurs ressources

plus efficacement. La MONUSCO n'a pas été épargnée : son budget et son plafond d'effectif militaire ont considérablement diminués depuis 2017. En raison de ces réductions, la Mission a dû fermer certaines de ses bases et a multiplié les déploiements mobiles pour la protection des civils et d'autres activités mandatées. Il y a trois ans, la MONUSCO recensait plus de 100 bases sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, elle n'en compte plus qu'une quarantaine, réparties dans six provinces et la capitale, Kinshasa. Ces changements majeurs dans l'empreinte et la stratégie de la Mission se sont manifestés à une époque où, dans de nombreuses régions de la RDC, sévissent encore la violence et les instabilités politiques.

La chronologie des activités de la MONUSCO et sa présence en RDC devraient reposer sur l'analyse de l'environnement du conflit...

Dans un contexte où les ressources s'amenuisent, la MONUSCO a tenté de concentrer sa présence dans les zones les plus violentes. Néanmoins, dans certaines zones instables, les bases de la MONUSCO soutenaient la stabilité. Leur fermeture a laissé les civils dans un sentiment d'abandon et à la merci de groupes armés toujours plus actifs. C'est le cas de Masisi et de Nyabiondo : depuis que la MONUSCO y a fermé ses bases en 2017, la violence des groupes armés a repris, les réseaux d'alerte communautaires mis en place par la Mission se sont effondrés, et les dirigeants de la société civile locale luttent pour poursuivre leur travail dans un contexte de harcèlement et d'attaques ciblées.

Bien que la MONUSCO ne puisse pas maintenir sa présence en RDC indéfiniment, elle peut néanmoins planifier les retraits futurs selon des points de repère

pour garantir l'amélioration de l'environnement sécuritaire et de la capacité institutionnelle du gouvernement congolais, des acteurs de la sécurité de l'État et de la société civile à prendre la direction des activités de protection actuellement menées par la MONUSCO. Elle peut continuer d'élaborer des stratégies adaptées exhaustives de manière à coordonner les efforts des personnels militaire, policier et civil pour réduire le nombre de groupes armés en RDC et leurs activités. L'issue de telles mesures repose en grande partie sur l'engagement du gouvernement et la capacité à endiguer les perturbations des fauteurs de trouble qui profitent du système actuel. En conséquence, la MONUSCO doit s'assurer que les efforts mobilisés sur le terrain contre les groupes armés correspondent aux engagements politiques de Kinshasa et des capitales régionales.

Seule, la MONUSCO ne peut pas créer un environnement sûr en RDC. Les États membres et les donateurs souhaitant voir la Mission se retirer de la RDC de manière sûre et réussie doivent remplir leurs engagements : assurer des rôles politiques plus importants et s'engager bilatéralement dans des initiatives de réforme du secteur de la sécurité (RSS) et programmes pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des combattants². De plus, les donateurs financent les activités humanitaires en RDC à des niveaux nettement inférieurs à ceux jugés nécessaires par les humanitaires pour répondre aux premiers besoins de la population. Le financement des activités de protection et de consolidation de la paix des organismes de développements et humanitaires devrait augmenter à mesure que la MONUSCO se retire. À court terme, il sera difficile pour d'autres acteurs en RDC d'assurer les activités d'engagements politique, de surveillance des droits de l'Homme et de constitution d'un état de droit de la MONUSCO. À l'instar d'autres opérations de maintien de la paix, ces secteurs de la MONUSCO pourront survivre plus longtemps que d'autres.

La planification de la sortie de la MONUSCO en RDC devrait suivre un calendrier réaliste pour que d'autres acteurs puissent renforcer leurs capacités dans les domaines susceptibles d'être affaiblis par son retrait. Si ce calendrier n'est ni réaliste ni guidé par des points de repère, les civils en paieront le prix. Comme a alerté un dirigeant de la société civile congolaise, « c'est toute une génération qui se noie, une génération qui brûle à petit feu. Dans les groupes armés, les jeunes ne voient plus aucun avenir, ils sont piégés par le banditisme. Ils apprennent à tuer leurs semblables, violer et piller. C'est une génération... qui part en fumée ».³

Ce dossier politique fournit des recommandations détaillées à l'attention des États membres de l'ONU,

du Secrétariat de l'ONU, et de la MONUSCO pour définir la ligne de conduite que la Mission doit adopter pour contribuer à un avenir plus sûr des civils de la RDC. Certaines recommandations s'adressent également aux acteurs humanitaires, notamment pour qu'ils renforcent leur capacité à entamer le dialogue avec les acteurs armés et négocier les droits d'accès. Seules des recommandations limitées sont formulées au gouvernement de la RDC. Le gouvernement congolais a pour responsabilité première de protéger les civils ; le manque d'engagement du gouvernement envers la protection et la réforme institutionnelle a fragilisé bon nombre d'initiatives de la MONUSCO. Néanmoins, les recherches menées par CIVIC à l'appui de ce dossier se sont concentrées sur le rôle de l'ONU et du maintien de la paix en contribuant à une meilleure protection des civils. C'est pourquoi nos recommandations s'articulent avant tout autour de ces sujets. Ce dossier repose sur 139 entretiens menés auprès des parties prenantes, dont 34 entretiens avec des responsables civils de la MONUSCO, 4 avec des responsables militaires de la MONUSCO, 2 avec des responsables de l'UNPOL, 5 avec des responsables du siège de l'ONU, 16 avec des acteurs humanitaires, 1 avec des diplomates, 4 avec des experts, 19 avec des dirigeants congolais de la société civile et 44 avec des civils congolais.⁴ Les entretiens se sont déroulés entre février et septembre 2019.

RECOMMANDATIONS:

À l'attention des États membres:

- Inclure un article dans le mandat de la MONUSCO, qui sera renouvelé en décembre 2019, de manière que le retrait de la Mission soit jalonné par une série de repères mesurant l'amélioration des conditions de sécurité et la capacité du gouvernement congolais à assumer les responsabilités en matière de protection que la MONUSCO assume actuellement.
- Soutenir la MONUSCO avec les fonds et ressources appropriés et suffisants, y compris pour les moyens aériens, de façon qu'elle s'acquitte de son mandat et fasse face aux graves menaces à la protection dans le pays, jusqu'à ce que les indicateurs démontrent que le gouvernement congolais a la capacité et la volonté de protéger les civils.
- S'engager bilatéralement avec le gouvernement congolais et d'autres acteurs pour encourager les initiatives de RSS et de DDR qui soutiennent la mise en place de forces de sécurité, d'autorités de l'État et d'un secteur de la justice responsables devant la population et capables d'assurer la protection

des civils, y compris contre la violence sexuelle et sexiste et la responsabilisation pour celle-ci.

- Augmenter le financement des programmes de protection et de consolidation de la paix mis en œuvre par les organisations humanitaires, notamment par le biais de l'aide bilatérale ou de l'assistance commune des donateurs. Veiller à ce que le financement soit prévisible et effectué avant ou parallèlement à une réduction progressive des activités de la MONUSCO.
- Prendre des engagements diplomatiques sérieux et soutenus à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale, en vue de faire progresser les solutions politiques transfrontalières aux conflits, et de prévenir la violence contre les civils.

À l'attention du Secrétariat de l'ONU :

- En collaboration avec la MONUSCO, déterminer quel soutien de relève serait utile à la Mission et l'aider en déployant du personnel du siège de l'ONU à la Mission pour renforcer les capacités dans ce domaine.
- Aider la MONUSCO à adopter des approches régionales pour faire face aux conflits et à la violence des groupes armés en RDC.
- Entreprendre, au niveau du siège, une planification coordonnée avec les organismes d'aide humanitaire et de développement pour guider la planification de transition des activités de maintien de la paix ainsi que le retrait de la MONUSCO en RDC.
- Identifier et mobiliser les troupes et la police ayant l'équipement, la formation et la volonté de réagir rapidement et avec flexibilité aux menaces à la protection, à mesure que la MONUSCO réduit sa présence ; prioriser le déploiement de troupes de haut niveau.

À l'attention de la MONUSCO :

- Veiller à ce que les rapports de la Mission décrivent avec précision l'impact des réductions budgétaires de la Mission et leur incidence sur la protection des civils.
- À l'avenir, envisager l'élaboration de plusieurs plans de travail et de budget internes tenant compte des risques, fondés sur des scénarios pessimistes probables en matière de protection en RDC et la possibilité de futures réductions de budget et de personnel. Cette démarche pourrait

servir de référence au budget soumis aux États membres et aider à la planification de la Mission en compensation de réductions imprévues.

- Avec l'aide du Secrétariat et du réseau d'experts des Bonnes pratiques et des politiques de l'ONU, procéder conjointement à un examen complet du modèle de « protection par projection », y compris l'impact des récentes fermetures de bases et l'efficacité des mécanismes d'alerte précoce et de réaction, en vue de guider la planification future.
- Au moyen de consultations et d'un dialogue stratégique avec le gouvernement congolais et la société civile, s'appuyer sur les travaux de la revue stratégique indépendante pour déterminer les repères et dégager une vision claire pour la sortie de la MONUSCO. Entre autres facteurs, ces critères devraient inclure les progrès réalisés en DDR et RSS, ainsi que les améliorations en termes de capacité et de volonté des acteurs étatiques d'assurer la protection des civils.
- Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies globales visant à réduire le nombre et les activités des groupes armés, en veillant à ce que ces stratégies impliquent un engagement politique à l'échelle nationale et régionale. Adopter un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de ces stratégies afin qu'elles puissent être ajustées au besoin.
- Continuer de soutenir la création de structures nationales contre les violations des droits de l'Homme, de réformer les secteurs de la sécurité et de la justice, et de démobiliser les acteurs armés.
- Redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des autorités provinciales et des acteurs de la société civile, y compris les réseaux d'alerte communautaires et les comités locaux de protection (CLP), afin qu'ils perdurent en dépit du niveau de présence de la MONUSCO.

II. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SITUATION POLITIQUE ET DES CONFLITS : OPPORTUNITÉS ET MENACES

« Les gens sont très optimistes, mais avec le temps ils maintiendront que justice n'a pas été faite. »⁵

La dernière guerre officiellement reconnue a pris fin il y a 20 ans avec la signature d'un accord de paix en 1999. Toutefois, d'importants troubles politiques et conflits



Des Casques bleus indiens assurent la protection d'une délégation composée de responsables de la MONUSCO et de représentants du gouvernement congolais participant à des pourparlers de désarmement avec des miliciens du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI).

Photo ONU/Michael Ali

internes, impliquant parfois des acteurs régionaux, ont persisté dans de nombreuses régions du pays. Le refus de l'ancien président Joseph Kabila de renoncer au pouvoir lorsque son mandat a officiellement pris fin en décembre 2016 a alimenté la recrudescence de la violence des groupes armés, les déplacements de population, une augmentation des violences sexuelles et des manifestations politiques dans plusieurs régions du pays en 2017 et 2018. En janvier 2019, Kabila a cédé son poste au nouveau président Félix Tshisekedi, lors du premier transfert démocratique du pouvoir en RDC.

Ce changement de pouvoir en RDC offre des possibilités de progrès. Sous l'administration précédente, les efforts de la MONUSCO, des États membres, des donateurs, des organisations non gouvernementales et des acteurs de la société civile pour contribuer à la réforme institutionnelle, à la paix et à la justice étaient souvent contrecarrés par un manque de volonté politique et d'engagement du gouvernement Kabila à traiter ces questions. Au cours des recherches menées par CIVIC en février et mars 2019, les parties prenantes espéraient que le nouveau pouvoir en place conduirait progressivement à des améliorations d'ordre sécuritaire. Tshisekedi a exprimé son intention de commencer à s'attaquer à la corruption et aux violences perpétrées par les groupes armés.

Il sollicite également des investissements internationaux et a entrepris plusieurs voyages régionaux pour améliorer les relations avec les pays voisins. Une étape importante pour la démobilisation de certains groupes armés et la croissance économique du pays. De plus, la majorité des ministres nommés par Tshisekedi apparaissent pour la première fois sur la scène politique et ne sont donc pas entachés d'accusations de corruption.⁶

Pourtant, les élections qui ont porté Tshisekedi au pouvoir ont été ternies par des preuves de manipulation et des accusations d'accord politique de dernière minute entre Kabila et Tshisekedi.⁷ Bien que le cabinet de Tshisekedi comprenne de nombreux nouveaux venus politiques, les deux tiers des postes sont occupés par des fonctionnaires de la coalition politique de Kabila.⁸ De même, la coalition de Kabila a remporté une large majorité aux élections législatives et provinciales. L'absence de contrôle de ces organes politiques limitera la capacité de Tshisekedi à s'écarter rapidement des politiques de l'ancienne administration ou à adopter des réformes.⁹ De plus, en raison des allégations de fraude électorale autour de la victoire de Tshisekedi, les citoyens congolais et les acteurs armés non étatiques pourraient remettre en question sa légitimité de dirigeant, et contester son autorité.¹⁰ Comme l'a résumé un responsable civil de la

MONUSCO : « La situation est encore fragile... Le président n'a pas vraiment l'influence nécessaire pour provoquer les changements attendus par la population. »¹¹ Lors des entretiens, de nombreuses parties prenantes ont qualifié les premiers mois de 2019 de « période de grâce » pour Tshisekedi. Une période qui s'essouffera si son gouvernement minoritaire doit lutter pour progresser en matière de sécurité ou de corruption.¹² Des manifestations politiques contre Tshisekedi ont déjà eu lieu à Kinshasa et à Goma.¹³ La plupart des Casques bleus, des humanitaires et des dirigeants de la société civile qui se sont entretenus avec CIVIC ont souligné que de telles améliorations sécuritaires se feront par un processus graduel.

Les données sur l'insécurité en RDC depuis l'élection présidentielle brossent un tableau nuancé. Le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project) a observé que durant les six premiers mois de la présidence de Tshisekedi, les épisodes de violence politique ont augmenté comparée à la même période sous Kabila en 2018.¹⁴ Entre janvier et juin 2019, près de 1 900 morts ont été enregistrés à la suite de 790 incidents, contre 500 morts à la suite de 630 incidents entre janvier et juin 2018. En revanche, en comparaison du premier semestre de 2018, le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'Homme a constaté une légère diminution des violations des droits de l'Homme pour le premier semestre 2019. L'écart entre ces chiffres n'est toutefois pas surprenant dans la mesure où chacun est le résultat de méthodes différentes de collecte de données, et mesure des types de violences légèrement différents. Il ressort néanmoins que le niveau d'incidents violents reste extrêmement élevé. Un outil de suivi des incidents appelé « Kivu Security Tracker », qui surveille la violence dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, a indiqué qu'en moyenne 120 incidents violents vérifiés ont eu lieu chaque mois dans ces deux provinces entre juin 2017 et juin 2019. Compte tenu de la densité de population, ce taux de violence s'avère plus élevé qu'au Yémen ou dans l'État de Borno au Nigéria en 2018.¹⁵ Le rapport du Secrétaire général, couvrant la période de mars à juin 2019, dépeint une situation « relativement stable » en termes de sécurité pour la période concernée, mais note une détérioration prononcée de la sécurité dans les zones de Masisi, Beni et Butembo au Nord-Kivu, ainsi que dans les territoires de Djugu et Mahagi dans la province d'Ituri et les territoires de Kalehe et Fizi du Sud-Kivu.¹⁶

Depuis le transfert du pouvoir de Kabila à Tshisekedi, un certain nombre de groupes armés non étatiques se sont déclarés prêts à envisager la démobilisation. Bien que ces avancées représentent une opportunité pour la réduction de la violence des groupes armés en

RDC, il est peu probable qu'à court terme, les progrès de la démobilisation soient substantiels. Les nouvelles demandes de démobilisation de nombreux groupes armés sont irréalistes, risquées et peu susceptibles d'être acceptées par gouvernement congolais et la communauté internationale. En outre, le programme national de DDR a stagné sous Kabila : de nombreux combattants démobilisés ont été laissés pour compte dans des zones de cantonnement, et les faiblesses des programmes de réinsertion en ont incité beaucoup à rejoindre les groupes armés.¹⁷ L'administration actuelle devra élaborer un plan national pour réformer tous les aspects de DDR et le financement des programmes de réinsertion doit être assuré. Mettre en place de tels programmes prendra du temps. À court terme, la démobilisation des groupes armés pourrait en réalité provoquer plus d'insécurité pour les civils.¹⁸ « Il y a des communautés à proximité immédiate des zones où sont démobilisés les soldats, ils s'ennuient, sont fauchés et ont faim... cela représente d'énormes risques en termes de protection » a observé un responsable civil de la MONUSCO.¹⁹

La lutte contre la violence des groupes armés non étatiques n'entraînera par nécessairement une diminution du nombre de violations commises par les Forces armées de la république démocratique du Congo (FARDC) ou la Police nationale congolaise (PNC). Les forces de sécurité de l'État sont généralement responsables de plus de la moitié des violations commises contre les civils en RDC.²⁰ « Les acteurs [de la sécurité] sur lesquels les gens devraient compter commettent des violations des droits de l'Homme », a résumé un responsable civil de la MONUSCO.²¹ Pour remédier à ces violations, il faudra investir suffisamment et durablement dans la réforme du secteur de la sécurité, et renforcer les capacités et les ressources des acteurs congolais pour la protection des civils et la réparation des dommages causés aux civils par leurs propres opérations. La présence de nombreux groupes de la société civile politiquement et socialement actifs en RDC, y compris de groupes solides dirigés par des femmes et engagés sur le genre, constitue une d'opportunité de changement. Judicieusement mobilisés, ces groupes peuvent soutenir les efforts de DDR et de RSS des acteurs internationaux et gouvernementaux.

Par ailleurs, les efforts de protection des Casques bleus et des acteurs humanitaires et du développement de l'est de la RDC ont également été compliqués par un certain nombre d'urgences sanitaires dans le pays.²² Le 1er août 2018, les autorités sanitaires congolaises déclaraient l'épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC. Près de 3 000 personnes ont été diagnostiquées avec le virus depuis lors, et plus de 2 000 personnes sont mortes des suites de l'infection. Les agents de santé

internationaux et nationaux ont réussi à contenir les épidémies dans certaines villes, y compris dans la principale plaque tournante régionale de Goma. Mais il s'est avéré difficile de faire de même dans les provinces de l'Ituri et de Beni, où des groupes armés contrôlent de vastes étendues de territoire et où les communautés, qui souffrent d'innombrables autres problèmes de santé et de protection, sont profondément méfiantes et irritées par les interventions qui ne visent de l'Ebola.

Au cours des prochains mois, l'insécurité pourrait encore être provoquée par des rivalités politiques et ethniques au niveau local. La constitution congolaise prévoit un processus pour la tenue d'élections locales et municipales, qui sont actuellement prévues pour 2019 et 2020. Les parties prenantes qui se sont entretenus avec CIVIC se disent sceptiques quant à la tenue d'élections locales durant cette période. Ils ont cependant reconnu que ces élections, si elles avaient lieu, seraient une véritable poudrière pour les conflits politiques intercommunautaires et locaux.²³

III. UNE MONUSCO DE MOINS EN MOINS PRÉSENTE

« Si vous vous retirez, si vous fermez les bases, il y aura des conséquences - et les États membres doivent en être conscients. »²⁴

Depuis toujours, la protection des civils est au cœur du mandat de la MONUSCO, et de son prédécesseur, la MONUC. Toutefois, le nombre de Casques bleus déployés en RDC a fluctué au fil du temps. À son apogée, la Mission était autorisée à déployer 19 815 soldats dans le pays aux côtés de milliers de policiers et de civils. Même à son effectif maximum, la MONUSCO a été mise à rude épreuve par l'ampleur et le nombre de conflits qui menaçaient les civils. En 2016, la Mission a ouvert de petites bases dans tout le pays pour faire face à un nombre croissant de menaces contre les civils, et doter ces bases de suffisamment de Casques bleus pour avoir un impact significatif sur l'environnement sécuritaire. Pour résoudre ce problème, les dirigeants militaires de la MONUSCO ont proposé un plan pour transformer la composante militaire, en réduisant le nombre de bases éloignées et en augmentant la mobilité des Casques bleus.²⁵

En 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU a réduit le plafond de troupes de la MONUSCO de 3 600 hommes et le comité budgétaire de l'Assemblée générale a réduit son budget opérationnel de près de 100 millions de dollars. La MONUSCO a été prise au dépourvu par l'ampleur de ces réductions. Avec moins de ressources et une augmentation des conflits dans

le pays, la Mission a adopté une nouvelle stratégie de protection appelée « protection par la projection ». Ce modèle a accéléré et élargi le plan de transformation précédent. La MONUSCO a dû fermer d'autres bases dans l'est du pays et remplacer les troupes régulières par des bataillons rapidement déployables (BRD). Les troupes cadres ont souvent des accords en place exigeant qu'elles soient logées dans des logements en dur, et il se peut qu'elles n'aient pas la formation ou l'équipement nécessaires pour soutenir des déploiements de longue durée dans des régions éloignées. En revanche, les BRD peuvent se lancer dans des zones reculées lors de ce que la Mission appelle des déploiements de combat permanent (DCP), qui peuvent maintenir une présence à distance pendant plusieurs semaines sans l'infrastructure d'une base. La MONUSCO n'a pas encore procédé à un examen approfondi du modèle de protection par la projection, mais la recherche de CIVIC a identifié quelques obstacles à la mobilité qui peuvent aider à la planification de la MONUSCO et à la prise de décision des États membres sur les futurs budgets et transformations.²⁶

Selon les Casques bleus, la mobilité accrue des BRD permet à la MONUSCO d'atteindre des zones auxquelles ses patrouilles n'avaient pas accès auparavant, y compris des zones inaccessibles ou difficiles d'accès pour les humanitaires.²⁷ Les Casques bleus, les acteurs humanitaires et les dirigeants de la société civile ont rapporté à CIVIC des situations où la MONUSCO a réussi à prévenir ou à répondre à la violence par des déploiements mobiles. Par exemple, lorsque la MONUSCO a déployé des DCP dans les zones de l'Ituri touchées par le conflit au début de 2018, les humanitaires et les acteurs de la société civile ont dit que le déploiement avait endigué la violence et contribué à améliorer la sécurité, ce qui a par ailleurs encouragé le retour des civils déplacés.²⁸ Avant les élections, la MONUSCO a également déployé des unités mobiles dans des hotspots politiques à travers le pays - une mesure qui, selon plusieurs Casques bleus, a probablement empêché la violence politique.²⁹ Puis, après une flambée de violence à Yumbi en décembre 2018 qui a fait plusieurs centaines de mort en l'espace de quelques jours, la MONUSCO a déployé une DCP qui a empêché de nouvelles violences et facilité une enquête sur les violations des droits de l'Homme.³⁰

Cependant, les parties prenantes qui se sont entretenues avec CIVIC en RDC se sont inquiétées du fait que les transformations des opérations de la MONUSCO au cours des dernières années étaient « concentrées sur les dépenses et non sur les besoins opérationnels ». ³¹ De plus, ils ont indiqué que si la mobilité peut présenter des avantages, elle ne constitue pas pour autant une bonne solution pour

« Tout a changé depuis la fermeture de la base de la MONUSCO... La situation s'est détériorée, les abus se sont multipliés et les violences physiques et sexuelles se répandent chaque jour un peu plus ici. »

— Un dirigeant de la société civile

répondre aux menaces dans les zones à haut risque et dans les zones où les groupes armés restent retranchés. Un responsable militaire de la MONUSCO a résumé la situation en ces termes : « Dans la foulée des compressions budgétaires, il n'y avait pas d'autre choix que d'aller vers la protection par la projection. Le principal problème est que la situation n'est pas encore sous contrôle. »³² Faisant écho à ces sentiments, un responsable civil de la MONUSCO a déclaré : « La protection par la projection n'est pas une solution miracle comme certains ont essayé de la présenter. »³³

À l'heure de planifier l'avenir de la MONUSCO, les États membres et la Mission devraient tenir compte des avantages et des difficultés apparus lors de la mise en place de la protection par la projection. Par exemple, la recherche de CIVIC démontre que les déploiements mobiles dépendent fortement des moyens aériens et peuvent être retardés de plusieurs semaines, voire plusieurs mois, lorsque les hélicoptères ne sont pas disponibles pour soutenir un déploiement.³⁴ Comme l'explique une responsable militaire de la MONUSCO : « Plus vous réduisez votre empreinte au sol, plus vous avez besoin de l'aviation pour projeter... Si la réduction des forces et l'augmentation des moyens aériens ne vont pas de pair, les exigences de protection par la projection ne sont pas remplies. »³⁵ Les responsables de la MONUSCO ont également averti que la perte progressive de leur présence dans l'ensemble du pays limiterait leur capacité à maintenir une bonne connaissance de la situation.³⁶

Un autre obstacle au modèle de protection par la projection est que, dans de nombreuses régions, la violence qui incite la MONUSCO à déployer des DCP ne peut être endiguée rapidement. Le délai envisagé pour les DCP est si court qu'il limite la capacité des Casque bleus à renforcer les capacités locales pendant leurs déploiements, et la MONUSCO a des difficultés à retirer du personnel une fois qu'ils ont été déployé. Les DCP censés rester en place pendant trois semaines mais qui restent en place pendant plusieurs mois peuvent s'avérer coûteux à réapprovisionner et à entretenir.³⁷ Certains humanitaires se sont également inquiétés du fait que lorsque les DCP se retirent rapidement après le lancement, les déploiements à court terme peuvent « créer plus de risques parce qu'ils créent un sentiment de sécurité, et ils repartent. »³⁸ Dans certains cas, des groupes armés ont lancé des représailles contre des civils une fois la Mission retirée.³⁹

Les parties prenantes interviewées par CIVIC ont également tiré un certain nombre de leçons du processus de fermeture des bases qui a accompagné la réduction des effectifs dans certaines régions du pays. Par exemple, le délai de fermeture de bases dans le passé - variant d'un à trois mois dans la plupart des cas - a été insuffisant. Ce délai n'a pas permis à la MONUSCO de renforcer comme il se doit les capacités locales de protection, ou de communiquer son plan de fermeture aux communautés, malgré les efforts de la Section des affaires civiles à cet égard.⁴⁰ Bien que la MONUSCO consulte souvent les acteurs humanitaires et les autorités gouvernementales pour déterminer les acteurs pouvant intensifier leurs activités de protection avant la fermeture d'une base, le peu de temps dont elle dispose ne suffit pas aux humanitaires pour ajuster leurs plans opérationnels ou d'assurer les fonctions de protections assumées antérieurement

par la MONUSCO. Décrivant une situation passée dans laquelle on a demandé aux agences humanitaires et de développement d'assumer les rôles de protection supplémentaires à la suite de la fermeture de bases, un acteur humanitaire a déclaré : « C'était vraiment injuste qu'on demande [aux humanitaires] de le faire sans fonds supplémentaires, donc en fin de compte, c'était du vent... Espérons qu'à l'avenir, cela se fera d'une manière plus responsable et plus transparente ». ⁴¹

Dans de nombreuses zones du Nord-Kivu où la MONUSCO a fermé ses bases en 2017, l'environnement sécuritaire s'est détérioré. Les civils de Masisi et Nyabiondo qui se sont entretenus avec CIVIC en mai 2019 ont observé une augmentation de la fréquence et de la gravité des activités des groupes armés, des activités de groupes armés à proximité ou au sein de grands centres de population, et la création de nouveaux groupes armés depuis que les bases de la MONUSCO ont fermé dans ces villes. ⁴² Par exemple, un dirigeant de la société civile de Masisi a confié à CIVIC : « Tout a changé depuis la fermeture de la base de la MONUSCO...La situation s'est détériorée, les abus se sont multipliés et les violences physiques et sexuelles se répandent chaque jour un peu plus ici. » ⁴³

Parmi les civils de Masisi et Nyabiondo, nombreux sont les personnes déplacées qui ont fui leurs villages d'origine à causes des avancées des groupes armés. La présence de la MONUSCO dans les villes de Masisi et Nyabiondo leur a offert un refuge sûr. Mais depuis la fermeture de ces bases, ils s'avouent désespérés, encerclés par des groupes armés sans qu'aucun acteur ne puisse leur fournir de protection. Une femme qui s'était réfugiée à Nyabiondo pour bénéficier de la protection de la MONUSCO a rapporté à CIVIC : « Maintenant c'est l'enfer. Je te dis qu'ici on vit en enfer. Nous ne savons pas quand ou comment les ennemis viendront, mais nous savons que les rebelles peuvent venir et nous faire du mal à tout moment. » ⁴⁴ Faisant écho à ce sentiment, une femme dont le père a été enlevé et tué par des groupes armés à Nyabiondo a déclaré : « Aujourd'hui nous vivons un enfer, tout a changé. Les rebelles ont pris position ici et ils ont tué mon père à cette période... Si la MONUSCO était encore là, mon père n'aurait pas été tué comme ça. » ⁴⁵ Une mère de trois enfants s'est exclamée : « [La MONUSCO] nous a laissé à la merci des groupes armés sous prétexte que les FARDC nous protégeront... cette armée même qui traite et collabore avec les groupes armés. » ⁴⁶ Dans l'ensemble, les civils de Masisi et de Nyabiondo ont exprimé un sentiment de désespoir et d'abandon de la part de la MONUSCO et de la communauté internationale. ⁴⁷ « En fermant ses bases ici et à Masisi, la MONUSCO nous a tout simplement abandonnés » a confié une jeune femme de Nyabiondo. ⁴⁸

Sans la présence de la MONUSCO pour assurer protection et soutien politique, les défenseurs des droits de l'Homme et les dirigeants de la société civile luttent pour continuer à surveiller et dénoncer les violations commises par des groupes armés. ⁴⁹ À Masisi et Nyabiondo, les dirigeants de la société civile qui signalaient régulièrement des menaces à la MONUSCO à travers un réseau d'alerte communautaire (RAC) ont rapporté à CIVIC qu'ils ont cessé de partager des informations de cette façon car les lignes téléphoniques du personnel de la MONUSCO ne fonctionnent plus et que la MONUSCO ne répondait plus à leurs alertes. ⁵⁰ « Il y avait un numéro, que nous appelions chaque fois qu'une menace se faisant sentir ici ou ailleurs, et c'était un bon moyen de communiquer avec la MONUSCO. Aujourd'hui, il n'existe plus et nous avons fini par effacer ce numéro de nos téléphones » explique un responsable de la société civile de Masisi. ⁵¹ Un deuxième dirigeant de la société civile s'est lamenté : « J'ai cessé de faire des reportages. Le reportage, c'est s'exposer à des menaces et même à la mort. Je suis sincèrement désolé pour mon silence, mais c'est la réalité. Il n'y a pas de mécanisme de protection pour les militants qui dénoncent [les violations]. » ⁵² Dans le cas de Nyabiondo, certains membres d'un comité local de protection créé par la MONUSCO avant son départ ont été contraints de fuir après que des acteurs armés ont pris pour cible plusieurs membres de leur comité. ⁵³

Depuis la réduction des effectifs et du budget de la MONUSCO en 2017, la Mission a continué à réduire sa présence et ses activités. Le projet de budget du Secrétaire général pour les opérations de la MONUSCO en 2019/2020 est nettement inférieur à celui de l'année précédente. La réduction budgétaire demandée reposait sur un plan visant à hiérarchiser les domaines d'activités de la Mission en recentrant l'attention sur l'est du pays, tout en fermant les bases de Kisangani et Lubumbashi ainsi que de petites antennes dans l'ouest du pays. Le budget tient également compte des plans visant à réduire les effectifs militaires déployés dans le pays de plusieurs milliers de soldats sous le plafond d'effectifs approuvé. À plus long terme, la Mission aspire à adopter un processus de retrait progressif, sortant d'abord du Tanganyika, du Maniema, de l'Ituri et des deux provinces du Kasai où elle est actuellement opérationnelle, avant de se retirer de ses dernières bases au Nord-Kivu et Sud-Kivu. Au moment de la recherche de CIVIC, les responsables de la MONUSCO discutaient du retrait dans certaines provinces d'ici 12 à 18 mois. ⁵⁴

Le budget et le plan de réduction des effectifs de la MONUSCO ont été élaborés en 2018, avant l'élection présidentielle. Certains interlocuteurs ont confié à CIVIC que la direction de la Mission a décidé de

proposer une réduction budgétaire et une réduction des effectifs parce que l'administration de Kabila exerçait une forte pression politique sur eux pour qu'ils se retirent de la RDC - et la MONUSCO a supposé que le parti politique de Kabila gagnerait les élections présidentielles de 2019 et suivrait des politiques similaires.⁵⁵ La probabilité que les États membres n'imposent des réductions a également poussé la MONUSCO à réduire considérablement son budget 2019/2020. La Mission voulait décider de manière proactive où réduire les coûts plutôt que de laisser à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui négocie les budgets de maintien de la paix, le soin de décider des réductions à opérer. La mission a choisi d'élaborer un plan cohérent pour hiérarchiser les opérations dans l'est, en concentrant ses troupes et effectifs dans ces régions plutôt que de continuer de les disperser dans un vaste pays dont les fonds disponibles ne cessent de diminuer.⁵⁶ Un responsable civil de la MONUSCO a expliqué : « En fin de compte, ce n'est pas ce dont nous pensons avoir besoin, mais ce que les gens vont payer. ...Si [ils] veulent ce niveau de réductions budgétaires, c'est le prix à payer. Dans ces régions, nous n'avons plus la capacité de répondre aux menaces. »⁵⁷

Quand CIVIC menait sa recherche pour élaborer ce rapport, il était encore trop tôt pour évaluer pleinement l'impact des fermetures des bases de la MONUSCO en 2019 à Lubumbashi et Kisangani ou des antennes de la Mission dans l'ouest. Néanmoins, ces zones sont beaucoup moins instables qu'à l'est du pays. De nombreuses parties prenantes, y compris les humanitaires et les dirigeants de la société civile, ont expliqué à CIVIC que les fermetures dans ces zones, ainsi que la décision de la MONUSCO de se concentrer sur l'est, suivait un plan logique visant à affecter les ressources et les activités en priorité dans les zones où la sécurité est la plus menacée.⁵⁸ Les responsables de la MONUSCO ont également estimé que le maintien des antennes dans l'ouest n'était pas une bonne utilisation des ressources financières : elles obligent la MONUSCO à employer beaucoup de personnel administratif pour appuyer une poignée de personnel fonctionnel.⁵⁹ De plus, des responsables de la MONUSCO et des humanitaires ont confié à CIVIC leur conviction qu'une grande partie du travail nécessaire à la réduction des conflits et à l'amélioration de la protection en RDC relève désormais de la consolidation de la paix, de la gouvernance et du développement. Ils ont expliqué que le financement international, initialement destiné au maintien de la paix, devrait aujourd'hui se tourner vers ces efforts.⁶⁰

Cependant, les humanitaires et les responsables de la MONUSCO se sont dit préoccupés par la dernière vague de fermetures : elles pourraient rendre la

MONUSCO aveugle aux signes précurseurs de violence.⁶¹ Lubumbashi, en particulier, est une région d'importance politique qui pourrait connaître des tensions ou des violences politiques à l'avenir. En raison de ces préoccupations, le Bureau conjoint aux droits de l'Homme a laissé plusieurs responsables nationaux à Lubumbashi et Kisangani pour continuer à surveiller les violations dans ces zones. S'ils ont pu en partie le faire, c'est parce qu'ils travaillent non seulement en tant que membres de la MONUSCO mais aussi en tant que membres des équipes de pays des Nations Unies.⁶² Ces agents aident la MONUSCO à identifier les menaces potentielles, une pratique qu'il serait utile de reproduire dans d'autres domaines, à mesure que la MONUSCO réduit sa présence. Toutefois, les parties prenantes doivent être conscientes que sans appui d'autres sections, sans équipements ni moyens aériens, les spécialistes des droits de l'Homme ne seront pas en mesure de s'engager politiquement avec les principaux acteurs de ces régions, de maintenir le même niveau d'enquête ou de répondre de manière opérationnelle aux nouvelles menaces.

Enfin, les parties prenantes ont mis en garde : dans les zones encore troublées par l'insécurité, d'autres retraits pourraient engendrer une résurgence de la violence, forçant la Mission à retourner dans ces zones après son retrait.⁶³ « La ruée vers la porte de sortie juste après les élections, s'ils continuent comme ça, ça risque de leur exploser à la figure » a expliqué un expert de la RDC.⁶⁴ De nombreuses parties prenantes qui se sont entretenues avec CIVIC ont estimé que les délais prévus pour la réduction et le retrait de la Mission sont trop courts et ne correspondent pas totalement aux analyses de conflit.⁶⁵ Comme l'a dit un responsable civil de la MONUSCO : « Pour faire court, l'idée est que dans trois ans, nous serons sortis. La question est : est-ce c'est trop tôt ou trop tard ? Cela nous ramène à votre question par rapport à ce qui motive ces compressions. Certainement pas l'environnement opérationnel. »⁶⁶

IV. PLANIFICATION D'UNE SORTIE POUR LA MONUSCO

« Parfois, quand une mission de maintien de la paix entreprend quelque chose puis cesse de le faire, personne n'a ni l'argent, ni l'espace politique ni la capacité d'assumer la moindre tâche. »⁶⁷

Pour que la MONUSCO puisse se retirer en toute sécurité, il faut définir ses objectifs finaux et identifier les activités prioritaires sur lesquelles se concentrer pour les atteindre. Pour que cette sortie ne menace pas la paix et la sécurité internationales, et ne mette pas en danger les civils, le Conseil de sécurité des Nations

Unies (CSNU) devrait inclure dans les plans de retrait de la MONUSCO des repères précis et mesurables pour évaluer l'environnement sécuritaire. Les Casques bleus et les humanitaires qui se sont entretenus avec CIVIC ont recommandé que ces points de référence prennent en compte les niveaux de violence des groupes armés, les violations des droits de l'homme, les menaces à la protection des civils, la force des institutions et cadres de protection congolais, et le niveau de confiance des civils congolais envers les institutions nationales et les acteurs de sécurité.⁶⁸ La MONUSCO surveille déjà un certain nombre d'indicateurs dans ces domaines à travers son budget axé sur les résultats et plans de travail des bureaux extérieurs et des différentes sections.

Une initiative appelée Système intégré de planification et d'évaluation des résultats (CPAS) est également en déploiement dans de nombreuses missions de maintien de la paix.⁶⁹ Si le CPAS est mis en œuvre par la MONUSCO en temps voulu, la Mission pourrait veiller à ce que les indicateurs qu'elle élabore pour le CPAS tiennent compte des facteurs liés à l'insécurité et à la violence. Ces indicateurs peuvent également servir de repères pour évaluer si l'environnement est propice au retrait de la MONUSCO. Une autre variable importante pour la planification de la Mission est la perception qu'ont les civils des institutions gouvernementales et des forces de sécurité. La MONUSCO a conclu un partenariat avec la Harvard Humanitarian Initiative (HHI) pour recueillir la perception des civils en matière de sécurité dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et d'Ituri. Les enquêtes de l'HHI pourraient aider la Mission et le Conseil de sécurité des Nations Unies à déterminer si la confiance des civils dans les acteurs de la sécurité et les institutions gouvernementales s'améliore.⁷⁰

Le principal défi à relever pour l'utilisation de points de repère est de déterminer quel niveau de sécurité est suffisant pour justifier une réduction de la présence de la MONUSCO. La MONUSCO peut consulter les autorités gouvernementales congolaises et d'autres dirigeants politiques du pays pour déterminer à quoi doit ressembler la fin de la Mission. La Mission pourrait également relancer une évaluation conjointe avec le gouvernement de la RDC pour évaluer la situation sécuritaire de certains territoires touchés par les groupes armés, et identifier les incapacités qui doivent être comblées pour restaurer ou renforcer l'autorité de l'État. La participation d'acteurs de la société civile à un dialogue transparent sur l'état final souhaité de la Mission pourrait minimiser les sentiments d'abandon et de colère à l'égard de la Mission et de sa sortie. Par ailleurs, la participation de la société civile aux discussions sur l'avenir du pays pourrait indiquer au gouvernement que les repères visent à améliorer la

gouvernance et la paix durable et ne concentrent pas uniquement sur le renforcement du gouvernement.

Au cours des vingt dernières années, de nombreux efforts ont été déployés pour négocier des accords avec des acteurs armés non étatiques ou les neutraliser, améliorer les performances des acteurs de la sécurité, soutenir l'extension de l'autorité de l'État et renforcer l'État de droit et les institutions étatiques. Des points de repère clairs assortis d'échéanciers pourraient aider à tenir le gouvernement responsable de la démonstration de progrès réels afin d'assurer l'engagement continu des donateurs et des gouvernements. S'il est utile de disposer d'une certaine souplesse dans un tel processus de retrait, il est capital que les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies définissent des « lignes rouges » à l'insécurité et aux risques de violence contre les civils : elles permettront un retard ou une suspension du retrait de la Mission en cas de besoin.

À l'heure actuelle, la MONUSCO ne peut pas atteindre l'état final qui lui permettrait de réduire sa présence en toute sécurité. Son principal obstacle est l'absence d'acteurs crédibles pour assurer la protection physique des civils pendant son retrait. Les initiatives de DDR et de RSS impliquant la réforme de l'armée et de la police sont donc des questions clés à aborder. Alors que les efforts déployés par le passé par les acteurs internationaux pour soutenir la RSS ont eu un impact limité, le président Tshisekedi a fait connaître sa volonté d'investir dans ces efforts, dont il faudra tirer parti.⁷¹ La MONUSCO joue un rôle important dans ces deux domaines. Par exemple, la MONUSCO peut user de son influence pour promouvoir l'engagement du gouvernement en faveur de la RSS. Elle peut également contribuer à coordonner les efforts de réforme d'autres acteurs afin d'éviter une formation au coup par coup, qui crée des normes et des cadres différents au sein des forces de sécurité nationales.⁷² Comme l'a déploré un dirigeant de la société civile : « Avec la réforme des FARDC, c'est un problème. Il n'y a pas eu de coordination. ...Nous avons besoin d'une coordination des formateurs et que le gouvernement soit clair sur ce dont l'armée a besoin »⁷³ Au fil des ans, la MONUSCO a également encouragé le développement de forums locaux pour l'engagement entre les forces de sécurité de l'État et les dirigeants de la société civile. Ces forums ont contribué à la surveillance des opérations de sécurité et à ce que les forces de sécurité nationales soient responsables et réactives. La MONUSCO devrait continuer de renforcer les capacités de ces groupes et les consolider au sein des systèmes nationaux.

Le mandat actuel de la MONUSCO consiste à « empêcher l'expansion de tous groupes armés, à les

neutraliser et les désarmer ».⁷⁴ Les civils interviewés par CIVIC ont souligné l'importance de la MONUSCO dans la lutte contre les groupes armés,⁷⁵ mais ont également exprimé la nécessité que les efforts de neutralisation soient multidimensionnels, et non essentiellement militaires.⁷⁶ Au cours des dernières années, les responsables de la MONUSCO ont commencé à élaborer des stratégies de groupes armés sur mesure, fondées sur une analyse approfondie des différentes tactiques des groupes armés. Ces stratégies décrivent une approche globale - et non exclusivement militaire - de la réduction des violations commises par les groupes armés. La MONUSCO devrait continuer d'investir dans l'élaboration d'approches globales et adaptées pour neutraliser les groupes armés, ainsi que dans leur mise en œuvre. Comme l'a expliqué un responsable civil de la MONUSCO, les efforts de DDR doivent être « bien programmés et fondés sur une analyse d'économie politique de la manière dont nous traitons les intérêts acquis ».⁷⁷ La démobilisation réussie de certains groupes armés exigera de la MONUSCO qu'elle lie les efforts déployés sur le terrain à l'engagement politique de Kinshasa et des capitales régionales : ces dirigeants orchestrent souvent les conflits armés à distance.⁷⁸ Pour les groupes armés ayant des liens internationaux, la MONUSCO devra se coordonner avec les envoyés régionaux, y compris le Bureau de l'Envoyé spécial des Nations Unies pour les Grands Lacs. Ces envoyés peuvent amener les principaux acteurs politiques des pays voisins à participer au processus de démobilisation.⁷⁹ Si le gouvernement investit sérieusement dans la réforme des programmes de DDR, la MONUSCO peut également collaborer avec le gouvernement pour établir des lignes directrices en matière de DDR qui tiennent compte des différences entre les sexes, respectent les lois internationales et incorporent les principes de protection.⁸⁰

Bien que la MONUSCO ait un rôle important à jouer en matière de RSS et de DDR, l'engagement bilatéral des États membres et des donateurs sur ces questions est tout aussi important, sinon plus.⁸¹ Les États membres et les blocs régionaux comme l'Union européenne sont mieux placés pour assurer la formation des forces de sécurité et d'exercer des pressions sur le gouvernement de la RDC et d'autres acteurs régionaux pour faire face aux menaces des groupes armés. En outre, la réduction de la violence des groupes d'autodéfense communautaires sans liens internationaux solides nécessitera un financement et des programmes accrus pour les initiatives locales de développement et de réintégration : ces dernières créent des possibilités sociales et économiques viables pour les jeunes et les combattants démobilisés.⁸² Par le passé, les efforts de la MONUSCO pour appuyer la réforme du secteur de la sécurité et la démobilisation

des groupes armés ont été minés par la corruption, les intérêts directs des acteurs qui profitent du système actuel et le manque de volonté politique du gouvernement de progresser dans ces domaines. En fin de compte, la capacité de la MONUSCO, des donateurs, des organisations non gouvernementales et des acteurs régionaux à gérer la RSS et le DDR dépendra de la volonté du gouvernement de traiter ces questions. Elle dépendra également de la capacité des donateurs et des autres acteurs internationaux à identifier les systèmes d'incitation sous-jacents qui perpétuent les activités des groupes armés, et à promouvoir des améliorations concrètes.⁸³

Pour réduire au minimum les potentielles lacunes en matière de protection, tout plan de réduction de la présence de la MONUSCO devrait s'accompagner d'une augmentation des activités de protection et de développement menées par d'autres acteurs étatiques et non étatiques dans les zones touchées. Certaines ONGI ont déjà investi dans des systèmes d'alerte pour les communautés locales, et le département du Conseil de protection civile (CPC) du ministère de l'Intérieur surveille également les alertes lorsqu'il dispose du personnel et des capacités nécessaires.⁸⁴ La MONUSCO devrait entreprendre une cartographie complète des réseaux d'alerte existants afin d'identifier les domaines dans lesquels elle peut renforcer ses capacités en toute sécurité. Pour renforcer les CAN et les comités locaux de protection (CLP), la MONUSCO devrait élargir et diversifier ses réseaux, veiller à ce que les forces de maintien de la paix soient proactives dans leurs contacts avec les communautés et redoubler d'efforts pour soutenir l'extension des réseaux commerciaux de téléphonie mobile, qu'elle a commencée en 2017 en fermant ses bases.⁸⁵ Afin d'améliorer la viabilité des RAC, la MONUSCO pourrait également aider à renforcer la capacité du CCP et des policiers à accroître leur travail dans ces domaines. Cependant, tant que les efforts de RSS n'auront pas porté leurs fruits, la police est tout aussi susceptible de déclencher des alertes que d'y répondre.

La protection des civils devra demeurer au cœur du mandat de la MONUSCO au cours des prochaines années. Néanmoins, un financement et une formation accrus pour aider les acteurs humanitaires nationaux et internationaux à entreprendre des activités de surveillance et de programmation liées à la protection des civils - sans compromettre le financement de l'aide humanitaire vitale - pourraient aider à minimiser les lacunes dans ce domaine, à mesure que la MONUSCO se retire.⁸⁶ Les acteurs du développement peuvent, par exemple, se concentrer sur des projets qui améliorent la gouvernance ou créent des moyens de subsistance pour soutenir les communautés et les combattants démobilisés, tandis que les acteurs

humanitaires peuvent intensifier le suivi de leur travail et enregistrer les menaces de protection. Le financement humanitaire de ces activités est déjà très limité. Le Plan d'intervention humanitaire pour la RDC - qui décrit un plan commun élaboré par les acteurs humanitaires pour répondre aux besoins du pays - n'a été financé qu'à 46 % en 2018.⁸⁷ En septembre 2019, seulement 29,6 % des besoins de programmation identifiés pour l'année ont été financés.⁸⁸ Pour éviter un vide après le départ de la MONUSCO, les donateurs devraient s'assurer que les fonds ne quittent pas le pays à mesure que la MONUSCO se retire, mais qu'ils sont au contraire investis dans des organismes humanitaires et de développement.⁸⁹ Le gouvernement congolais devra également investir davantage dans les activités de protection actuellement soutenues par les organisations et acteurs internationaux. Pour éviter des lacunes plus graves dans les programmes de protection, la MONUSCO devra se coordonner avec les autorités congolaises et les organisations non gouvernementales internationales et nationales afin d'évaluer les capacités et fixer des délais appropriés pour la transition de ses activités vers d'autres acteurs.

Les acteurs humanitaires et de développement qui se sont entretenus avec CIVIC ont identifié un certain nombre de domaines dans lesquels ils dépendent directement ou indirectement de la MONUSCO, et où les capacités devront être renforcées face à la sortie de la MONUSCO. Les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ne partagent pas tous la même position quant à l'étroitesse de la coordination entre les organismes non gouvernementaux et les soldats de la paix dans différents domaines, notamment pour l'échange d'informations, le recours à des escortes armées et l'utilisation des ressources de la Mission pour atteindre des sites éloignés. Les agences de l'ONU doivent se conformer aux protocoles de sécurité de l'ONU et, à ce titre, peuvent ne pas être en mesure de se rendre dans certaines régions du pays sans l'accompagnement de la Force de la Mission. Les organismes des Nations Unies opèrent également dans le cadre d'une structure de direction intégrée à la Mission et peuvent donc avoir besoin d'une coordination et d'une planification plus étroites avec la MONUSCO pour atteindre des objectifs communs. Toutefois, de nombreux acteurs humanitaires non onusiens comptent sur l'indépendance et l'impartialité de leurs organisations - comme le soulignent les principes humanitaires - pour maintenir l'acceptation et l'accès des communautés dans les zones touchées par le conflit. Ils critiquent la dépendance excessive d'autres acteurs humanitaires et de développement à l'égard des escortes militaires, et considèrent la coordination ou la collaboration directe avec la MONUSCO comme une menace pour leurs opérations.⁹⁰

Néanmoins, les humanitaires et les responsables de la MONUSCO ont rapporté à CIVIC que la présence de la MONUSCO dans des zones peu sûres crée une certaine stabilité, qui peut faciliter la tâche des humanitaires pour entretenir les complexes et mener des opérations dans les mêmes zones ou dans des zones proches.⁹¹ Comme l'a expliqué un acteur humanitaire, « les patrouilles nous sécurise et facilite notre accès, même si cela ne devrait pas être le cas. »⁹² Parlant du retrait de la MONUSCO, un autre acteur humanitaire a déclaré : « Ce qui est clair, c'est que cela va avoir un impact énorme sur les humanitaires ». Et d'ajouter : « Implicitement, la MONUSCO offre une garantie de sécurité aux humanitaires, et ça devient un problème au fur et à mesure qu'elle se retire. »⁹³

En outre, les parties prenantes ont fait remarquer à CIVIC que le Bureau Conjoint des Droits de l'Homme de la MONUSCO joue un rôle clé dans la surveillance des violations des droits de l'homme dans le pays. En effet, il gère les mécanismes internationaux de surveillance, d'analyse et de communication de l'information sur la violence sexuelle liée aux conflits (MARA)⁹⁴, ainsi que le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves des droits de l'Enfant dans les situations de conflit armé (MRM). « Pour nous, les [agents] des droits de l'Homme sont très importants pour la documentation et la promotion de l'accès à la justice, ainsi que pour mettre fin à l'impunité », a résumé un acteur humanitaire.⁹⁵ Outre la surveillance de ces violations, la MONUSCO s'engage politiquement aux niveaux national et local pour réduire le nombre de violations.⁹⁶ Au niveau national, la MONUSCO a appuyé l'élaboration de stratégies gouvernementales pour lutter contre ces violations. Au niveau local, la Mission intervient souvent pour lutter contre les violations commises par les FARDC et la PNC, et demande que les responsables répondent de leurs actes. Les civils et les dirigeants de la société civile interviewés par CIVIC ont souligné combien ces efforts sont importants pour réduire les violations et renforcer leur propre plaidoyer contre les abus des forces de sécurité.⁹⁷ Dans la mesure où la Mission joue parfois le rôle d'intermédiaire entre les acteurs humanitaires et les forces de sécurité congolaises, les acteurs humanitaires et de développement peuvent avoir besoin de renforcer leurs capacités en matière de négociation d'accès, et d'engagement avec les acteurs armés étatiques et non étatiques au moment où la MONUSCO se retire.⁹⁸ Plusieurs humanitaires ont également exprimé l'importance de la présence régulière d'acteurs humanitaires sur le terrain pour gagner la confiance des communautés et en maintenir l'accès malgré l'insécurité.

Certains acteurs humanitaires dépendent également du soutien logistique de la MONUSCO, y compris les vols de la Mission. L'appui logistique de la Mission a été capital pour la réponse médicale et humanitaire à l'épidémie d'Ebola. Les organismes d'aide humanitaire et de développement devront peut-être renforcer leurs capacités logistiques au cours des années à venir, et ils auront besoin, pour ce faire, de l'appui des donateurs.

De nombreux acteurs humanitaires, leaders de la société civile et Casques bleus qui se sont entretenus avec CIVIC ont plaidé pour que les droits de l'homme et les fonctions politiques de la MONUSCO continuent, au-delà du terme d'autres composantes de la Mission. Cette pratique serait conforme à ce qu'il s'est observé dans de nombreux autres pays, où les opérations de maintien de la paix se sont converties en missions politiques spéciales ou en missions de police ayant des fonctions d'état de droit et de surveillance des droits de l'Homme.

La recherche de CIVIC à travers différentes missions, dont celle en RDC, a identifié quelques capacités clés qui s'avèrent capitales pour une évaluation, une planification et une prise de décision efficaces en matière de protection des civils, et utiles au retrait de la MONUSCO.⁹⁹ Par exemple, les agents de planification stratégique et les planificateurs de la Force sont déjà bien moins nombreux et se voient confiés des responsabilités essentielles. Les coordinateurs et les analystes sur le terrain sont indispensables au maintien d'opérations intégrées et efficaces.¹⁰⁰ Le travail des conseillères en protection des femmes, qui jouent actuellement un rôle clé au sein de la MONUSCO, continuera d'être important pour faire en sorte que les réformes gouvernementales ouvrant la voie à un retrait de la MONUSCO comprennent des initiatives de fond visant à combattre la violence sexuelle et sexiste et à autonomiser les femmes sur le plan politique. La Mission, le Secrétariat et les États Membres devraient veiller à ce que ces capacités soient maintenues aux niveaux actuels, voire renforcées pendant le retrait. Plusieurs responsables de la MONUSCO ont également souligné que, si l'instinct de l'ONU est souvent de réduire uniformément le nombre de sections, la Mission devrait maintenir ou augmenter le nombre d'observateurs militaires et d'assistants de liaison communautaire (ALC) pour conserver une bonne connaissance de la situation tout en réduisant les effectifs militaires et la présence sur le terrain.¹⁰¹

De même, une stratégie de sortie de la MONUSCO pourrait nécessiter un renforcement temporaire des capacités de la Mission en matière de DDR, de médiation, de protection ou d'état de droit afin qu'elle puisse appuyer les efforts du gouvernement pour démobiliser les groupes armés, et renforcer

les institutions ainsi que les processus congolais de responsabilisation. Le Secrétariat devrait examiner s'il est en mesure d'appuyer ces aspects de la Mission avec une capacité de pointe du siège. La MONUSCO devra continuer à budgétiser les postes qui couvrent les fonctions essentielles prévues dans le mandat, telles que les spécialistes de la protection et les conseillers à la protection des femmes. Pour leur part, les États Membres devront financer de manière adéquate les postes nécessaires à l'exécution des mandats qu'ils approuvent.

V. CONCLUSION

Depuis 20 ans, les Casques bleus de l'ONU sont déployés de façon continue en RDC. La durée du déploiement, l'insécurité récurrente et les crises humanitaires, ainsi que les progrès parfois lents de la consolidation de la paix et de la sécurité ont entraîné une lassitude parmi les États Membres et les donateurs. Cette lassitude est compréhensible, et le fait d'exercer des pressions sur les missions pour qu'elles élaborent des stratégies de sortie et classent leurs activités par ordre de priorité peut amener des changements positifs. Pourtant, il reste encore un certain nombre d'obstacles à surmonter pour construire une paix durable en RDC, et dans l'intervalle, les efforts de protection de la MONUSCO demeurent cruciaux. Avec l'appui limité du gouvernement congolais dans le passé, la MONUSCO s'est efforcée d'assurer à elle seule la durabilité de ses efforts. Cependant, le changement de gouvernement de janvier 2019 représente une occasion que le CSNU et la MONUSCO devraient saisir. Comme l'a noté un responsable de l'ONU, « ce n'est pas le moment de dire bonne chance et de faire ses valises. »¹⁰² C'est le moment d'évaluer à quoi ressemblera une fin de mandat réussi de la MONUSCO, d'identifier les échecs des retraits antérieurs à éviter, reconnaître où la Mission a réussi et identifier les activités que la Mission devrait renforcer pour parvenir à une sortie qui ne laisse pas les civils piégés entre les groupes armés violents et les forces de sécurité abusive.

Les réductions budgétaires de la MONUSCO au cours des dernières années ont entraîné des fermetures de bases et un recours accru à la mobilité. Si les fermetures récentes dans l'ouest du pays peuvent s'avérer un moyen efficace pour la MONUSCO d'établir des priorités et de se recentrer sur les provinces les plus précaires, la fermeture de bases dans l'est du pays est un exemple des risques d'un retrait rapide dans des zones où les groupes armés sont encore présents. Dans les années à venir, la MONUSCO devra continuer d'assurer la protection des civils, d'élaborer des stratégies adaptées et globales pour lutter contre la

violence des groupes armés, de surveiller les violations des droits de l'Homme, de renforcer la capacité du gouvernement et de la société civile à surveiller les menaces et à y réagir, et de soutenir les stratégies nationales pour lutter contre la violence et promouvoir les droits de l'Homme.

Cette réussite dépendra moins de la MONUSCO que de la volonté du gouvernement congolais d'appuyer les efforts de réforme. Un engagement diplomatique constructif et soutenu par les États membres et des acteurs régionaux auprès du gouvernement congolais sera essentiel. En outre, l'engagement bilatéral des États membres et l'engagement renouvelé des donateurs en matière de RSS et de DDR seront nécessaires pour élaborer une sortie responsable de la MONUSCO. Par ailleurs, au fur et à mesure que la MONUSCO se retire, le financement devrait se concentrer sur les efforts de protection des

organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et de certains organismes gouvernementaux congolais.

Un retrait trop rapide de la RDC minerait les avancées menées par la MONUSCO et aurait des conséquences dévastatrices pour les civils. Les plans de sortie de la MONUSCO doivent rester conformes à une analyse approfondie de l'environnement conflictuel, et les calendriers de retrait doivent tenir compte de la nécessité de combler les grandes lacunes de la réforme du secteur de la sécurité, de la nécessité de démobiliser les groupes armés et de l'importance de transférer les tâches de protection aux autres acteurs en RDC. Le CSNU peut éviter des risques considérables en associant la sortie de la MONUSCO à des repères qui évaluent l'environnement sécuritaire et indiquent quand les civils n'auront plus besoin de la protection des Casques bleus.

NOTES DE FIN

- 1 Résolution 2463 du Conseil de sécurité des Nations Unies, document des Nations Unies S/RES/2463 (2019), par. 45.
- 2 Dans « La Déclaration d'engagements communs sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies », 150 États membres et organisations régionales se sont engagés à « s'engager collectivement davantage en faveur de solutions politiques aux conflits et à poursuivre des objectifs politiques et stratégies intégrées complémentaires, notamment aux niveaux national et régional, dans les limites de nos mandats et responsabilités respectifs. » La déclaration est disponible sur <https://peacekeeping.un.org/sites/default/files/dpko-dfs-dfs-declaration-shared-commitments-unpeacekeeping-1812605e.pdf>
- 3 Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #86, Masisi, mai 2019.
- 4 Des 44 civils interrogés par CIVIC pour ce rapport, 20 étaient des femmes et 24 des hommes.
- 5 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019.
- 6 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #66, mené via Skype de Washington, DC à Goma, août 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable des Nations Unies, #72, New York, septembre 2019 ; Entretien CIVIC avec un diplomate, #80, New York, septembre 2019. Voir aussi « RDC : Qui sont les grands absents du nouveau gouvernement », RFI, 26 août 2019, <https://www.jeuneafrique.com/820387/politique/rdc-qui-sont-les-grands-absents-du-nouveau-gouvernement/>
- 7 Daniel Finnan, « DR Congo : Catholic Church says official results don't match its tally », RFI, 10 janvier 2019, <http://en.rfi.fr/africa/20190110-dr-congo-catholic-church-says-its-results-dont-match-those-electoral-commission> ; Pierre Englebert, « Congo's 2018 Elections : An analysis of Implausible Results », African Arguments, <https://africanarguments.org/2019/01/10/drc-election-results-analysis-invraisemblable/>.
- 8 Voir par exemple, « Update 3 : New Congo government shows influence of former president », Reuters, 26 août 2019, <https://af.reuters.com/article/commoditiesNews/idAFL5N25MOW7>.
- 9 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #21, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un civil de la MONUSCO, #22, Kinshasa, février 2019.
- 10 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable de la société civile, #52, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #54, Goma, mars 2019.
- 11 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019.
- 12 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #33, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019.
- 13 « One dead as DR Congo police break up banned marches », France 24, 30 juin 2019, <https://www.france24.com/en/20190630-congo-protest-dead-banned-opposition-marches> ; « DR Congo : Police Fire on, Beat Protesters », Human Rights Watch, 4 juillet 2019, <https://www.hrw.org/news/2019/07/04/dr-congo-police-fire-beat-protesters>.
- 14 « Fiche d'information ACLED : Conflict in the DRC », ACLED, 25 juillet 2019, <https://www.acleddata.com/2019/07/25/fact-sheet-conflict-in-the-drc/>.
- 15 Congo Research Group, *Congo, Forgotten: The Numbers Behind Africa's Longest Humanitarian Crisis*, août 2019.
- 16 « Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo : Rapport du Secrétaire général », 17 juillet 2019, document des Nations Unies S/2019/575, paragraphe 21.
- 17 Rift Valley Institute, *Recycling Rebels? Démobilisation au Congo*, mars 2016.
- 18 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #21, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #35, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un civil de la MONUSCO, #49, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, par Skype entre Washington, DC et Kinshasa, avril 2019.
- 19 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #49, Goma, mars 2019.
- 20 Voir, par exemple, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), *Human rights situation and the activities of the United Nations Joint Human Rights Office in the Democratic Republic of the Congo*, 14 août 2019, UN doc A/HRC/42/32.
- 21 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019.
- 22 Outre la propagation du virus Ebola, la RDC est confrontée à la plus grande épidémie de rougeole au monde, avec plus de 3 500 personnes tuées par la rougeole au cours des neuf premiers mois de 2019. Plus de 12 000 cas de choléra ont été enregistrés au cours des six premiers mois de 2019, avec des cas signalés dans 20 des 26 provinces de la RDC. « RDC : Vaccine Campaign for the World's Largest Measles Outbreak », BBC News, 26 septembre 2019, <https://www.bbc.com/news/world-africa-49836280> ; « More than a million people to be vaccinated in phase 2 of a huge cholera vaccination campaign in the Democratic Republic of Congo », *Organisation mondiale de la Santé*, 3 juillet 2019, <https://www.afro.who.int/news/more-million-people-be-vaccinated-phase2-huge-cholera-vaccination-campaign-democratic>.
- 23 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #7, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #31, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #52, Goma, mars 2019.
- 24 Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #73, New York, septembre 2019.

25 Pour les rapports sur la transformation des forces de la MONUSCO, voir CSNU,
« Rapport du Secrétaire général sur la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République
démocratique du Congo », 29 décembre 2016, UN doc S/2016/1130, paragraphes 65-67.

26 En plus des informations fournies dans ce dossier politique à partir des interviews les plus récentes de CIVIC, voir CIVIC,
La Protection Avec Une Présence Moindre': Comment l'opération de maintien de la paix en République démocratique du
Congo tente d'apporter une protection avec moins de ressources, janvier 2018.

27 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #39, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, avril 2019.

28 CIVIC, *Data-Driven Protection : Linking Threat Analysis to Planning in UN Peacekeeping Operations*, novembre 2018, 17-18.

29 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019.

30 Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #34, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #35, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #39, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63 réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, avril 2019.

31 Entretien CIVIC avec un officier militaire de la MONUSCO, Goma, #58, mars 2019.

32 Entretien CIVIC avec un officier militaire de la MONUSCO, Goma, #57, mars 2019.

33 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, Goma, #43, mars 2019.

34 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #43, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un officier militaire de la MONUSCO, #57, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un militaire de la MONUSCO, #58, Goma, mars 2019.

35 Entretien CIVIC avec un officier militaire de la MONUSCO, #57, Goma, mars 2019.

36 Entretien CIVIC avec un responsable civil, #25, Goma, Mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un officier militaire, #46, Goma, Mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un officier militaire, #57, Goma, Mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un officier militaire, #58, Goma, March 2019.

37 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #22, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un diplomate, #51, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #66, réalisé via Skype de Washington, DC à Goma, août 2019.

38 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #18, Kinshasa, février 2019.

39 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #18, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #48, Goma, mars 2019 ; Communication CIVIC par courriel avec
un responsable civil de la MONUSCO, octobre 2019.

40 CIVIC, La Protection avec une présence moindre, janvier 2018.

41 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #56, Goma, mars 2019.

42 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #81, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #82, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #83, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #84, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #85, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #87, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #89, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #91, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #92, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #94, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #96, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #97, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #98, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #99, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #100, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #101, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #102, Nyabiondo, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #103, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #104, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #105, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #106, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #107, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #108, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #109, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #110, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #111, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #112, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #113, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #114, Masisi, mai 2019.

- 43 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #83, Masisi, mai 2019.
- 44 Entretien CIVIC avec un civil, #98, Nyabiondo, mai 2019.
- 45 Entretien CIVIC avec un civil, #102, Nyabiondo, mai 2019.
- 46 Entretien CIVIC avec un civil, #97, Nyabiondo, mai 2019.
- 47 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #81, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #92, Nyabiondo, mai 2019
Entretien CIVIC avec un civil, #100, Nyabiondo, mai 2019,
entretien CIVIC avec un civil, #101, Nyabiondo, mai 2019 ; entretien CIVIC avec un civil, #111, Masisi, mai 2019 ;
entretien CIVIC avec un civil, #112, Masisi, mai 2019 ; entretien CIVIC avec un civil, #113, Masisi, mai 2019.
- 48 Entretien CIVIC avec un civil, #92, Nyabiondo, mai 2019.
- 49 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #81, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #82, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #83, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #84, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #85, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #87, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019.
- 50 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #81, Masisi, mai 2019 ;
ntretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #82, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #83, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #84, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #85, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #87, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #89, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019.
- 51 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019.
- 52 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019.
- 53 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #135, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #136, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #137, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #138, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #139, Masisi, mai 2019.
- 54 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO #2, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO #14, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO #20, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO #22, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ; entretien CIVIC avec un responsable civil
de la MONUSCO, #65, réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019 ; entretien CIVIC avec un responsable civil
de la MONUSCO, #66, réalisé via Skype de Washington, DC à Goma, août 2019.
- 55 Entretien CIVIC avec un officier de l'UNPOL, #13, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #33, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #45, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un diplomate, #50, Goma, mars 2019.
- 56 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #6, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #33, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, Goma, mars 2019.
- 57 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019.
- 58 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #52, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #53, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, avril 2019.
- 59 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #14, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #22, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable des Nations Unies, réalisé via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil de la MONUSCO, #65, réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019.
- 60 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #44, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #56, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #65, mené via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019.

61 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #41, lieu tenu secret, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #56, Goma, mars 2019 ; Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, réalisé via Skype de Washington, DC à Kinshasa, avril 2019.

62 Le statut unique de JHRO en tant que membre de l'équipe de pays des Nations Unies, par exemple, leur permet de partager plus facilement leurs locaux avec les institutions des Nations Unies plutôt que d'opérer à partir d'un bureau ou d'une base de maintien de la paix, et ils sont également en mesure d'utiliser les vols du Service aérien des Nations Unies. Pour plus d'informations sur le mandat et le rôle des composantes droits de l'homme, voir HCDH, « Human Rights Components of Peacekeeping Missions », <https://www.ohchr.org/EN/Countries/Pages/PeaceMissionsIndex.aspx> ; MONUSCO, « Human Rights », <https://monusco.unmissions.org/en/human-rights>.

63 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #15, Kinshasa, février 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #31, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un expert de la RDC, #61, réalisé par téléphone de Washington, DC à New York, avril 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable des Nations Unies, #77, New York, septembre 2019.

64 Entretien CIVIC avec l'expert de la RDC, #61, réalisé par téléphone de Washington, DC à New York, avril 2019.

65 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #2, Kinshasa, février 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #33, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un expert de la RDC, #61, effectué par téléphone de Washington, DC à New York, avril 2019.

66 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #2, Kinshasa, février 2019.

67 Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #64, via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019.

68 Entretien CIVIC avec un officier militaire de la MONUSCO, #57, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #64, via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #65, mené via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #66, réalisé via Skype de Washington, DC à Goma, août 2019.

69 Les objectifs de l'initiative CPAS, que de nombreux États Membres ont préconisée, sont de faire en sorte que les plans opérationnels soient intégrés et fondés sur une analyse du contexte local, et permettent aux missions de maintien de la paix de mieux évaluer l'impact de leurs activités et opérations au regard des tâches et objectifs qui leur sont confiés.

70 On trouvera de plus amples renseignements sur les sondages et les données des sondages antérieurs à l'adresse <http://www.peacebuildingdata.org/research/drc/about-research>

71 Pour un aperçu des questions de RSS, voir République démocratique du Congo : Prendre position sur la réforme du secteur de la sécurité, avril 2012, rédigé et signé conjointement par Eastern Congo Initiative, The Enough Project, European Network for Central Africa, Fédération internationale des droits de l'homme, Réseau œcuménique pour l'Afrique centrale, Open Society Initiative for Southern African, Refugees International, UK All-Party Parliamentary Group on the Great Lakes Region of Africa, African Association of Human Rights, Congo Network for Security Sector Reform and Justice, Groupe Lotus, Ligue of Voters et Pole Institute.

72 Entretien CIVIC avec un responsable de la MONUSCO, #1, mené via WhatsApp de Washington, DC à Kinshasa, février 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable de la société civile, #53, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable des NU, #64, via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019.

73 Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #53, Goma, mars 2019.

74 Résolution 2463 du Conseil de sécurité des Nations Unies, document des Nations Unies S/RES/2463 (2019), paragraphe 29 (i) (d).

75 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #90, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #91, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #96, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #97, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #98, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #99, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #102, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #103, Nyabiondo, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #105, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #109, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #111, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #113, Masisi, mai 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un civil, #114, Masisi, mai 2019.

76 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #25, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #53, Goma, mars 2019.

77 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019.

78 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #31, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #32, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #37, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #56, Goma, mars 2019 ;
 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #66, réalisé via Skype de Washington, DC à Goma, août 2019.

- 79 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #2, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un diplomate, #28, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #31, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable de la MONUSCO, #37, Goma, mars 2019.
- 80 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #11, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #32, Goma, mars 2019.
- 81 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #9, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable des Nations Unies, #64, via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019.
- 82 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #1, mené via WhatsApp de Washington, DC à Kinshasa, février 2019 ; Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #25, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un agent humanitaire, #44, Goma, mars 2019 ;
Entretien avec un civil de la MONUSCO, #66, conduit par Skype entre Washington, DC et Goma, août 2019.
- 83 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #22, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #26, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #31, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #35, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #37, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #43, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un leader de la société civile, #52, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable des Nations Unies, #64, via WhatsApp depuis Washington, DC à New York, août 2019.
- 84 Le Conseil de protection civile (CCP) a été créé par un acte législatif de 1996. La mission déclarée du conseil est d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie, un plan d'action et une gestion des catastrophes qui se sont produites ou qui sont susceptibles de se produire. Décret n° 025 portant création du Conseil de protection civile, en abrégé « CPC », 11 septembre 1996, <http://www.leganet.cd/Legislation/Droit%20Public/Ordre/D.11.09.1996.htm>.
- 85 Par exemple, la MONUSCO a fourni aux entreprises commerciales de télécommunications un certain soutien logistique pour évaluer la faisabilité de l'expansion de l'infrastructure de télécommunications dans les régions où les réseaux téléphoniques sont actuellement peu fiables. Entre autres avantages, les responsables de la MONUSCO espéraient que cela permettrait aux RAC de continuer à fonctionner.
- 86 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #2, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #56, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #62, via Skype de Washington, DC à Kinshasa, avril 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #64, via WhatsApp de Washington, DC à New York, août 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de MONUSCO, #65, conduit via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019.
- 87 UNOCHA, République démocratique du Congo 2019 (Plan d'intervention humanitaire), <https://fts.unocha.org/appeals/673/summary>.
- 88 Ibid.
- 89 Il sera difficile de transférer le financement des opérations de maintien de la paix vers les activités humanitaires et de développement. Alors que la plupart des activités humanitaires et de développement sont financées par des contributions volontaires, les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont financées par les contributions des États Membres. En Côte d'Ivoire, les donateurs ont réduit le financement des activités de développement au moment même où la mission de maintien de la paix se retirait, en partie parce qu'ils avaient l'impression que la sécurité s'était stabilisée. Au Libéria, la sortie de la mission de maintien de la paix a créé un gouffre financier imminent. Les efforts visant à recenser les lacunes en matière de capacités et à créer un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour éviter ce précipice financier n'ont pas été pleinement efficaces en raison de leur mise en œuvre tardive et de la fatigue des donateurs. International Peace Institute (IPI), *Lessons Learned from the UN's transition in Cote d'Ivoire*, décembre 2018 ; IPI, *The Mission is Gone but the UN is Staying : Liberia's Peacekeeping Transition*, décembre 2018.
- 90 Il existe des directives nationales sur la coordination entre les acteurs humanitaires et la MONUSCO, qui fournissent un cadre pour l'engagement. Selon les directives nationales, « En règle générale, les acteurs humanitaires ne devraient pas utiliser les ressources militaires de la MONUSCO », et elle décrit les circonstances exceptionnelles de dernier recours dans lesquelles l'utilisation de ces ressources pourrait être envisagée. UNOCHA, *Directives nationales pour la coordination entre les acteurs humanitaires et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en RDC*, 11 août 2014, 6.
- 91 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #6, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #17, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #39, Goma, mars 2019.
- 92 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #39, Goma, mars 2019.
- 93 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #6, Kinshasa, février 2019.
- 94 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #6, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #35, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019. Le MARA et le MRM sont des initiatives dirigées par l'ONU visant à assurer un suivi systématique, opportun et précis des violations qui peuvent promouvoir l'action du CSNU et des acteurs nationaux pour combattre ces violations. Pour plus d'informations sur ces mécanismes, voir ONU, « Monitoring, Analysis and Reporting Arrangements », <https://www.un.org/sexualviolenceinconflict/tools-for-action/mara/> ; UNICEF, « Monitoring and Reporting Mechanism (MRM) on grave violations of children's rights in situations of armed conflict »

- https://www.unicef.org/protection/57929_57997.html.
- 95 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019.
- 96 Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #9, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #47, réalisé par téléphone de Goma à Kinshasa, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un responsable civil de la MONUSCO, #59, réalisé par téléphone de Goma à Kinshasa, mars 2019.
- 97 Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #82, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #83, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #85, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #86, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #88, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #91, Nyabiondo, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #100, Nyabiondo, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #101, Nyabiondo, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un civil, #103, Nyabiondo, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #135, Masisi, mai 2019 ;
Entretien CIVIC avec un dirigeant de la société civile, #136, Masisi, mai 2019.
- 98 Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #15, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #17, Kinshasa, février 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #33, Goma, mars 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #60, réalisé via Skype de Washington, DC à Goma, avril 2019 ;
Entretien CIVIC avec un acteur humanitaire, #63, via Skype de Washington, DC à Kinshasa, août 2019.
- 99 CIVIC, *Data-Driven Protection*, novembre 2018.
- 100 Ibid.
- 101 Les observateurs militaires sont des officiers militaires non armés déployés pour surveiller la situation sécuritaire et humanitaire ; les CLA sont des membres du personnel recruté sur le plan national qui dirigent l'engagement des civils et le maintien des CAN.
- 102 Entretien CIVIC avec un responsable de l'ONU, #77, New York, septembre 2019.

